

Vol. 27 no. 6 - 13 novembre 2019

Le Champlain

du Syndicat de Champlain (CSQ)

Pourquoi encore faire des assemblées générales en 2019?

L'édito du Président



Beaucoup de membres posent la question, avec raison. Comment se fait-il que les membres doivent, encore aujourd'hui, se déplacer pour assister à une assemblée formelle malgré toutes les technologies disponibles, les applications, les médias électroniques, les téléphones intelligents, etc. ?

Tout d'abord, il faut préciser que pour qu'une organisation syndicale soit pertinente et crédible, elle doit être à l'écoute de ses membres et au diapason de ceux-ci.

Bien que nous tentions toujours de chercher le consensus, à l'occasion, le poids de la majorité s'impose. Ce qui a pour conséquence que certains, parfois, s'identifient moins dans une prise de position de leur syndicat

Ainsi, pour bien représenter ses membres, un syndicat fait d'abord appel aux personnes déléguées, élues dans les milieux. Mais pour avoir un lien direct, il doit aussi pouvoir interpeller directement l'ensemble des membres.

Heureusement, depuis quelques années, les syndicats, dont Champlain en tête de liste, se sont dotés de

divers moyens: par exemple, les commentaires recueillis via les médias sociaux, les séances vidéo en direct sur Facebook avec échanges et discussions en temps réel ainsi que les sondages en ligne. Ces moyens nous permettent d'enligner nos positions et de bien comprendre ce que veulent les membres.

Mais attention! Il faut savoir utiliser, doser et analyser les informations qui nous proviennent des réseaux sociaux pour éviter de tomber dans le piège des effets de bulle. Le premier ministre François Legault l'aura appris à ses dépens la semaine dernière, lorsqu'il affirmait que 90% des gens qui suivent sa page Facebook étaient en accord avec le règlement sur l'immigration de son ministre Jolin-Barrette, alors que dans les faits, les appuis se faisaient rares! Et nous savons maintenant que le règlement a été abandonné par le gouvernement! Il faut donc être capable de multiplier nos plateformes de consultation.

C'est dans cette perspective que l'assemblée générale prend tout son sens. Dans un cadre plus formel, c'est

un lieu où l'on vient pour s'informer, s'expliquer, débattre et prendre des décisions entre nous. Si elles se prennent plutôt facilement en début de négos, elles deviennent plus difficiles à prendre au fur et à mesure des développements.

C'est pour ces raisons qu'il est important d'être nombreux dès les premières assemblées, afin de cheminer ensemble jusqu'à la fin.

Après tout, nous n'abusons pas des assemblées générales: il y en aura peut-être 4 ou 5 tout au long de la négociation. Et nous ne laisserons pas tomber tout le reste, au contraire! J'en profite pour vous annoncer que nous aurons bientôt un nouvel outil afin que chaque membre puisse se prononcer sur différentes questions qui touchent la négociation au cours des prochains mois.

Pour le moment, et pour donner le coup d'envoi de la négo, nous nous donnons rendez-vous dès la semaine prochaine pour les premières assemblées générales de l'ensemble de nos accreditations. À bientôt!

Éric Gingras

RAPPEL
DATES DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SECTION MARIE-VICTORIN Le lundi 18 novembre, à 16 h 30 à l'Hôtel Mortagne (Boucherville)	FP ET ÉDA Pour celles et ceux qui enseignent en fin pm ou en soirée Le mardi 19 novembre, à 10 h au bureau du Syndicat à Saint-Hubert	SECTION DES PATRIOTES (ENSEIGNANT) Le mardi 19 novembre, à 16 h 30 à l'Hôtel Mortagne (Boucherville)
SECTION DES PATRIOTES (SOUTIEN) Le jeudi 21 novembre, à 18 h 30 à l'école secondaire De Mortagne (Boucherville)	SECTION SALABERRY Le mardi 26 novembre, à 17 h à la salle La Soie (Salaberry-de-Valleyfield)	SECTION VALLÉE-DU-SUROÏT (SOUTIEN) Le lundi 9 décembre, à 17 h au bureau du Syndicat à Salaberry-de-Valleyfield

Notre régime
d'assurance collective

Le point sur l'appel d'offres

« Assurance ». Un simple mot qui nous fait souvent grincer des dents ! Rappelons que sans une contribution financière de notre employeur, notre régime d'assurance collective sera toujours trop dispendieux. D'autant plus que les primes ne se basent pas sur le salaire de chacun, mais bien sur les coûts réels des médicaments et des soins de santé, qui ne cessent d'augmenter.

L'équipe de la sécurité sociale de la CSQ a complété une tournée de consultation, l'hiver dernier, afin de connaître nos besoins en matière d'assurance collective. Le comité a ensuite monté un cahier de charges représentatif de nos demandes, lequel sera présenté aux compagnies soumissionnaires. Certains seront heureux d'apprendre que l'assurance de soins dentaires en fait partie. Si le scénario se concrétise, chacun sera libre d'y adhérer ou non sans avoir à passer par un vote d'affiliés par fédération.

Il est important de spécifier que les compagnies d'assurance qui désirent soumissionner à l'appel d'offres de la CSQ doivent répondre à certains critères : être des mutuelles ou des coopératives, avoir la capacité de supporter financièrement notre groupe et détenir un siège social au Québec. Les compagnies cotées à la bourse sont exclues, car elles sont souvent plus près de leurs actionnaires que de leurs assurés.

En janvier 2020, les compagnies déposeront leur soumission. Par la suite, le comité à la sécurité sociale, accompagné de l'actuaire-conseil, les étudiera. Lors du conseil général de mai 2020, nous connaissons le résultat du processus et du choix de l'assureur. D'ici là, notre contrat d'assurance avec la SSQ reste en vigueur. Nous vous tiendrons évidemment au courant des développements.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice

Artiste recherché

Couverture de votre planificateur



L'Outil de travail quotidien, c'est votre planificateur ! C'est pourquoi, chaque année, le Syndicat de Champlain fait un appel d'œuvre pour en illustrer la page couverture.

Huile sur toile, peinture, lithographie, aquarelle, gravure, photographie : Nous attendons vos créations, peu importe leur format. Soyez imaginatifs, il n'y a ni sujet ni thème imposé.

Vous avez jusqu'au 17 décembre à 16 h pour nous faire parvenir l'œuvre que vous souhaitez proposer pour l'édition 2020-2021 du planificateur.

Vous pouvez venir déposer votre œuvre au bureau du Syndicat à Saint-Hubert ou encore nous faire

parvenir une photographie de l'œuvre par courriel. Vous pourrez évidemment récupérer votre création par la suite. Le conseil d'administration fera un choix, lors de sa séance en décembre prochain, parmi les œuvres qui lui seront soumises.

Pour toute question ou pour envoyer une photographie de votre œuvre, écrivez à Sandra Boudreau à sboudreau@syndicatdechamplain.com

Notez bien que ce concours s'adresse uniquement aux membres du Syndicat de Champlain et que chaque artiste peut présenter un maximum de cinq œuvres.

RAPPEL

ENSEIGNANTS
À STATUT
PRÉCAIRE ET
STAGIAIRES

Rencontre d'information pour les enseignantes et enseignants à statut précaire et les stagiaires sur les thèmes suivants : droits des personnes à statut précaire, listes de priorité d'emploi, évaluation, tâche, champs d'enseignement, types de contrats, salaire, droits sociaux, structure syndicale, etc.

Section des Patriotes
Le mercredi 27 novembre
de 16 h 30 à 19 h 15
au bureau du Syndicat
(7 500, chemin de Chambly,
Saint-Hubert)

Inscription obligatoire sur notre site à syndicatdechamplain.com, en cliquant sur l'onglet « Inscriptions ».

Le comité des jeunes

Dépôt de bouteilles de vin

L'action citoyenne organisée par l'AREQ le vendredi 25 octobre à la succursale de la SAQ située sur le boulevard Roland-Therrien à Longueuil avait pour but de sensibiliser la population à la mise en place, par le gouvernement provincial, de la consigne sur les bouteilles vendues par la SAQ. Cette action aura permis de recueillir plus de 2 250 bouteilles.



Bon nombre de personnes élues avaient été invitées à se manifester. Mme Nicole Ménard, députée de Laporte, et Mme Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin étaient présentes durant cette journée pour appuyer cette démarche.

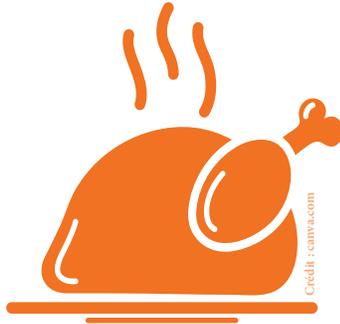
L'AREQ remercie toutes les personnes qui ont participé à cette journée.

Ze recette...

Le billet de Mireille



Quel plaisir que de réaliser une bonne recette qui plaît à ceux à qui on l'offre. Personnellement, j'adore ce moment où tous se délectent, ça s'entend et ça se voit !



La fois suivante, avec du nouveau monde autour de la table, je refais la même recette. Quand c'est gagnant, c'est gagnant! Malheureusement, j'avais oublié que Sylvie est végétarienne et que Gilles ne doit absolument pas manger de gluten...

En août 2019, paraissait dans *L'actualité* un article de Jean-Benoit Nadeau intitulé «Le secret des bons profs». Je me suis tout de suite dit: «Sacrifice, ils l'ont enfin trouvé, LE secret! Terminée la pénurie; on a trouvé la recette, tout le monde pourra enseigner et enfin 100% des élèves pourront réussir leurs études dans les temps prescrits.»

J'étais contente! Rapidement, j'ai su que le secret avait un nom: l'enseignement efficace. Le ministre Roberge lui-même y est converti! «On va faire le tri, déterminer ce qui marche, dans quelles conditions, et ce qui ne marche pas », dit-il. C'est un bon début, vraiment.

Le directeur général de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys affirme «[qu']on peut faire mentir toutes les statistiques et tous les déterminants socioéconomiques

avec l'enseignement efficace.» En plus, à la lecture de l'article, j'ai appris que ça se faisait déjà en Ontario, en Iowa, au Massachusetts, entre autres. «L'approche est reconnue depuis une quarantaine d'années aux États-Unis, études scientifiques à l'appui [...]», écrit Monsieur Nadeau. Pourquoi avoir gardé ce secret juste pour eux? C'est bien connu: les États-Unis ont le meilleur système d'éducation au monde!

C'est ainsi que le ministre de l'Éducation veut mettre en place l'INEE, l'Institut national d'excellence en éducation. Loin de se vouloir «une police de la pédagogie», le ministre spécifie que le travail de l'institut «sera d'analyser les différentes approches pédagogiques sur une base scientifique. » Monsieur Nadeau souligne dans son article qu'un des grands modèles est certainement le groupe *Visible Learning* de l'Institut de recherche en éducation de l'Université de Melbourne, en Australie. Son directeur est John Hattie.

«Ça veut dire qu'un enseignement efficace a des effets très largement supérieurs aux facteurs technologiques, organisationnels ou socio-économiques», dit ce dernier. La compréhension du journaliste se traduit ainsi : « En d'autres termes, les bons enseignants sont capables de surmonter les facteurs d'influence négatifs comme la pauvreté, la classe sociale ou même de mauvais programmes ». Ben là, j'étais conquise! Quelles belles économies nous ferons!

Et c'est facile. L'une des enseignantes interrogées dit que les évaluations ne doivent pas juste servir à donner une note. Elles doivent aussi servir à voir ce qui ne fonctionne pas en classe. «Au début, ça déstabilise, parce que ça oblige à remettre en question notre enseignement, dit-elle. Mais ça marche.»

Un autre dit qu'il se sert d'un fichier Excel dont une des colonnes compile le résultat du groupe pour chacune des questions. «Si seulement 40% de la classe réussit la question sur les électrolytes, ça signale qu'il y a quelque chose qui cloche dans mon enseignement.»

Ze recette que je vous disais...

Mireille Proulx
Coordonnatrice



J'appuie le personnel de l'éducation !

Faites partie du mouvement et publiez votre avatar à l'effigie de la négo nationale !

fautquechange.ca



Le retour du balancier

Méritons-nous d'avoir des augmentations salariales? Une chose est certaine: si l'économie se porte si bien, c'est en grande partie grâce à notre contribution.

Lors de la dernière séance du conseil général, Éric Bouchard-Bouliane, économiste à la CSQ, présentait un document intitulé *La conjoncture économique*. On y apprenait, entre autres, que la croissance économique du Québec dépassait « les prévisions tant du gouvernement que des économistes du secteur privé. »

Au mois d'août dernier, les analyses ont démontré que depuis le début de l'année, il y avait déjà eu la création de quelque 66 000 emplois, dont près de 44 000 à temps plein. Selon l'équipe économique de Desjardins, d'ici le jour de l'An, 75 000 emplois pourraient avoir été créés au Québec, ce qui s'avèrerait une performance exceptionnelle.

Nous sommes en période de plein emploi et le taux de chômage est historiquement bas. En août dernier, le Québec affichait le plus bas taux de chômage de toutes les provinces canadiennes avec 4,7%. La pénurie de personnel que nous vivons dans les milieux en est d'ailleurs un symptôme éloquent.

Qui dit pénurie dit donc concurrence pour attirer les travailleuses et les travailleurs. Selon les économistes de Desjardins, « la pression à la hausse sur les salaires se maintiendra et la rémunération des employés augmentera d'environ 3% cette année et l'an prochain ».

Mais qu'est-ce qui a provoqué cette situation, au Québec particulièrement? Sur le blogue de la revue *L'actualité* en mars dernier, l'économiste Pierre Fortin

rendait « responsables » la révolution éducative de même que la politique familiale.

En soixante ans, la proportion de personnes détenant un diplôme post-secondaire est passée de 15% à 71%. Il faut le reconnaître : il s'agit là de tout un renversement. Toujours selon Pierre

Fortin, en 2018, le taux d'emploi de la population québécoise de 25 à 64 ans était de 64% pour les personnes n'ayant aucun diplôme, de 76% pour les personnes ayant leur diplôme d'études secondaires et de 86%

« En soixante ans, la proportion de personnes détenant un diplôme post-secondaire est passée de 15% à 71%. »

pour les diplômés postsecondaires.

Le taux d'emploi du Québec était tout simplement très en retard, il y a vingt-cinq ans, par rapport à l'Ontario ou aux États-Unis. En très peu de temps, nous avons plus que rattrapé notre retard. Et nous voilà même avec une légère avance sur le reste du Canada.

Nous, membres du personnel de l'éducation, avons donc participé à la situation positive d'aujourd'hui. Nous méritons d'avoir des augmentations de salaire substantielles. Tout est dans tout!

Mireille Proulx
Coordonnatrice

PARTICIPEZ
AU CONCOURS

2019-2020
MA PLUS
BELLE
HISTOIRE

CONCOURS

CONCOURS

DÉTAILS À
SYNDICATCHAMPLAIN.COM

Rappel

Concours Ma plus belle histoire

Nous vous rappelons que vos élèves ont jusqu'à la fin de novembre pour rédiger leur texte (de 500 à 1 000 mots).

Les textes, accompagnés du formulaire d'inscription dûment rempli, doivent être acheminés au Syndicat de Champlain, à l'attention de Jessica Carrière (jcarriere@syndicatdechamplain.com), au plus tard le 4 décembre prochain.

Ma plus belle histoire est un concours d'écriture s'adressant à tous les élèves inscrits à l'éducation des adultes (alphabétisation, présecondaire, insertion, etc.).

Bonne chance!

